

## Stades phénologiques

Les stades phénologiques vont de « baie à taille de petits pois » à « fermeture de grappes » selon les cépages et les différents secteurs du vignoble départemental.

## DONNEES EPIDEMIOLOGIQUES

### Mildiou

Le mildiou est toujours présent dans le vignoble départemental. De nouveaux symptômes sont visibles sur feuilles notamment. Les taches ont des difficultés pour fructifier. Les conditions climatiques actuelles ne sont pas favorables à un développement important du champignon.

La modélisation indique que le risque reste stable.

La période de sensibilité de la vigne n'est pas terminée pour un certain nombre de cépages, elle se poursuit jusqu'à la fermeture des grappes.

### Oïdium

L'oïdium continue sa progression sur de nombreuses parcelles dans le vignoble départemental. Il touche tous les cépages avec des impacts plus ou moins importants. La vigne est encore dans la période de forte sensibilité au champignon, jusqu'à la fermeture des grappes sur tous les cépages.

### Eudémis

Le vol de la deuxième génération a débuté sur les secteurs de la Plaine, du Cru Banyuls, des Premiers coteaux, de la Moyenne vallée de l'Agly, de la Haute vallée de l'Agly et du Bas Conflent. Les premiers dépôts de pontes ont été observés sur les secteurs du Cru Banyuls, des Premiers Coteaux, de la Moyenne Vallée de l'Agly.

Les toutes premières éclosions sont visibles sur le secteur de la plaine.

## STRATEGIES

### Mildiou

Sur les parcelles présentant des symptômes, maintenez la protection. Si le dernier traitement n'a pas été lessivé, une dose inférieure de 300 à 500 g de cuivre métal/ha doit suffire. Si le traitement a été lessivé, maintenez une dose entre 600 et 800 g de cuivre métal/ha.

Privilégiez les spécialités commerciales homologuées à des doses de cuivre inférieures à 1600 g de cuivre/ha.

Sur les parcelles sans symptômes, les traitements peuvent être suspendus jusqu'à ce qu'un nouvel épisode contaminant soit annoncé.

Prenez les mesures nécessaires (réglage du pulvérisateur, nombre de rangs traités, relevage de la végétation.....) pour avoir une qualité de pulvérisation irréprochable.

## VOS CONTACTS



AIVB - Nicolas CONSTANT  
06 63 39 25 02  
constant.aivb@wanadoo.fr

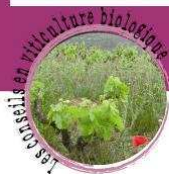


CIVAM BIO 66 - Patrick MARCOTTE  
Tél. 04 68 35 34 12 / Fax. 04 68 34 86 15  
pmarcotte.civambio.66@wanadoo.fr



CHAMBRE D'AGRICULTURE PYRÉNÉES-ORIENTALES  
Anne DE CHANCEL 06 71 57 19 66  
a.dechancel@pyrenees-orientales.chambagri.fr

Julien THIERY 06 71 57 19 65  
j.thiery@pyrenees-orientales.chambagri.fr



## Oïdium

La protection doit se poursuivre jusqu'à la fermeture des grappes et pour les cépages les plus sensibles jusqu'au début véraison.

En présence d'une attaque importante, 2 interventions à 6 jours d'intervalles, avec un soufre mouillable à dose d'homologation ou un soufre poudrage peuvent permettre une stabilisation de la situation. Cependant les symptômes ne disparaîtront pas. Il faudra continuer la protection à cadence de renouvellement, jusqu'à la véraison.

## Eudémis

Sur le secteur de la Plaine :

- Il est a priori trop tard pour positionner les traitements insecticides biologiques (*Bacillus thuringiensis* ou Spinosad).

Sur le secteur du Cru Banyuls

- Les insecticides biologiques à base de *Bacillus thuringiensis* sont à positionner du 30 juin au 2 juillet
- Les insecticides biologiques à base de Spinosad sont à positionner du 28 juin au 2 juillet

Sur le secteur de la Moyenne Vallée de l'Agly : Calce (Cabanac), Estagel, Latour de France, Maury (du Mas Amiel au village), Tautavel (la devèze)

- Les insecticides biologiques à base de *Bacillus thuringiensis* sont à positionner du 1<sup>er</sup> au 3 juillet
- Les insecticides biologiques à base de Spinosad sont à positionner du 29 juin au 3 juillet

Sur le secteur des Premiers coteaux : Trouillas, Terrats, Fourques, Caixas, Montauriol, Tordères, Castelnou, Llauro, Oms

- Les insecticides biologiques à base de *Bacillus thuringiensis* sont à positionner du 2 au 4 juillet
- Les insecticides biologiques à base de Spinosad sont à positionner du 1<sup>er</sup> au 4 juillet

Sur le secteur de la Vallée de l'Agly : Tautavel (Verdouble), Vingrau

- Les insecticides biologiques à base de *Bacillus thuringiensis* sont à positionner du 5 au 7 juillet
- Les insecticides biologiques à base de Spinosad sont à positionner du 4 au 7 juillet

Sur le secteur du Bas conflent: Vinça, Rigarda, Rodes, estoher, espira de conflent, joch, finestret :

- Les insecticides biologiques à base de *Bacillus thuringiensis* sont à positionner du 7 au 9 juillet

## VOS CONTACTS



AIVB - Nicolas CONSTANT  
06 63 39 25 02  
constant.aivb@wanadoo.fr

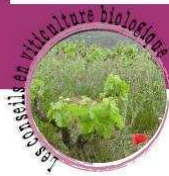


CIVAM BIO 66 - Patrick MARCOTE  
Tél. 04 68 35 34 12 / Fax. 04 68 34 86 15  
pmarcote.civambio.66@wanadoo.fr



CHAMBRE D'AGRICULTURE ROUSSILLON  
Anne DE CHANCEL 06 71 57 19 66  
a.dechancel@pyrenees-orientales.chambagri.fr

Julien THIERY 06 71 57 19 65  
j.thiery@pyrenees-orientales.chambagri.fr



- Les insecticides biologiques à base de Spinosad sont à positionner du 6 au 9 juillet

Pour les autres secteurs attendre un avis ultérieur.

#### Rappels :

Les applications de Bt et de Spinosad doivent intervenir lorsque la tête noire de la larve est visible dans l'œuf (couramment appelé stade « tête noire »). Celui-ci est atteint environ 1 semaine après le début des pontes.

Soyez vigilants : de fortes hétérogénéités existent au sein d'un même secteur et d'une parcelle à une autre. Vos propres observations vous permettront de préciser la date d'application des produits sur vos propres parcelles en fonction du stade de développement de l'eudémis.

Le Success 4 (substance active spinosad) ne peut être utilisé que 2 fois par campagne et par ravageur.

#### Nouveau

Retrouvez toutes les informations techniques et toute l'actualité de l'agriculture biologique en Languedoc-Roussillon sur le portail [www.agribio-languedoc-roussillon.fr](http://www.agribio-languedoc-roussillon.fr)

#### **Prochain bulletin le mercredi 7 juillet**

Ce bulletin a été rédigé par le service technique de l'AIVB à partir des données épidémiologiques fournies par le service viticulture de la Chambre d'Agriculture du Roussillon le mercredi 30 juin 2010

#### VOS CONTACTS



AIVB - Nicolas CONSTANT  
06 63 39 25 02  
constant.aivb@wanadoo.fr



CIVAMBIO 66 - Patrick MARCOTTE  
Tél. 04 68 35 34 12 / Fax. 04 68 34 86 15  
pmarcotte.civambio.66@wanadoo.fr



CHAMBRE D'AGRICULTURE ROUSSILLON  
Anne DE CHANCEL 06 71 57 19 66  
a.dechancel@pyrenees-orientales.chambagri.fr

Julien THIERY 06 71 57 19 65  
j.thiery@pyrenees-orientales.chambagri.fr